

Informations générales

Cours		
Sigle et section	PSY6012	
Titre long	Complexités psychologiques en réadaptation	
Nombre de crédits	1	
Trimestre et année	Automne 2024	
Horaire	Vendredi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral	
Mode de formation	En présentiel	
Site StudiUM	Oui	
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/		

Personne enseignante		
Nom et titre	Martin Paquette, chargé de cours	
Coordonnées	Martin.paquette@umontreal.ca	
Disponibilités	Sur rendez-vous	

Auxiliaire d'enseignement		
Nom	Sophie Pellerin	
Coordonnées	sophie.pellerin.1@umontreal.ca	
Disponibilités	Sur rendez-vous	

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Objectifs du cours :

- Identifier les problèmes psychologiques rencontrés en réadaptation et leurs conséquences.
- Identifier les facteurs (de risque) psychologiques et leurs effets sur le processus de réadaptation (chronicité). Concevoir les éléments psychologiques dans leur rôle de physiothérapeute, dans des situations complexes. de la relation d'aide (vs psychothérapie) en réadaptation

MAJ – 07/2024 1

Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1	- Relation d'aide VS psycho	thérapie	
2024-11-15	 Les facteurs de personna personnelles) et la réadap 		
Cours 2	- Les facteurs de personna	·	Quizz – 30%
2024-11-22	Transfert/contre-transferLa détresse psychologique		
	- Examen intra (Quizz)		
Cours 3	 La dépression/suicide 		
2024-11-29	- La douleur chronique - Le deuil		
Cours 4	- Le deuil		
2024-12-06			
Cours 5	Examen final		Examen final – 70%
2024-12-13			

^{*} Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

MAJ – 07/2024



Évaluations

Moyens	Critères	Dates/heures	Pondérations
Examen intra (quizz)	Choix de réponses, réponses courtes, court développement	2024/11/22 13h-14h	30%
Examen final	Choix de réponses, réponses courtes, court développement	2024/12/13 13h-16h	70%

Consignes et règles pour les évaluations		
Dépôt des travaux		
Matériel autorisé aux examens	Aucun	

Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires			
Documents			
Ouvrages en réserve à la bibliothèque			
Équipement (matériel)			

Ressources complémentaires				
Documents				
Sites Internet				
Guides				
Autres				

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie

MAJ – 07/2024

Département de psychologie Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Attention! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen

La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation intra-trimestrielle verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen final, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT: Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT: Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé

Barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)

Barème succès ou échec (S/E): À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.

(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.



Dates importantes	
Modification de l'inscription	2024-09-18
Date limite d'abandon	2024-11-08
Évaluation de l'enseignement	Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)**: https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap
- SAFIRE (gestion des examens) : https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/

IMPORTANT: Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est FORTEMENT recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie **

Utilisation des technologies en classe				
Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.				
	Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire l'enregistrement par un pair désigné.			



Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante

Aide en français https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-

outils-pratiques/

Aide à l'apprentissage https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-

<u>apprentissage</u>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM https://bib.umontreal.ca/services

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-

expliques/

Tout sur le plagiat http://integrite.umontreal.ca/

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne https://respect.umontreal.ca/accueil/



Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le <u>résultat final</u> en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. <u>Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à</u> l'entier le plus près.

Dramiar avala	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles symáricums
Premier cycle		Lettre	Points	Cycles supérieurs
	90-100	A+	4,3	
Excellent	85-89	Α	4,0	Excellent
	80-84	A-	3,7	
	77-79	B+	3,3	
Très bon	73-76	В	3,0	Bon
	70-72	B-	2,7	
	65-69	C+	2,3	Passable
Bon	60-64	С	2,0	Passable
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	
	50-53	D	1,0	Échec
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.